

Informations de base	
<p>2018/0418(NLE) NLE - Procédures non législatives</p> <p>Accord CE/Suisse/Liechtenstein relatif à la détermination de l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile: accès à Eurodac. Protocole</p> <p>Voir aussi 2004/0200(CNS)</p> <p>Subject</p> <p>7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds « Asile, migration et intégration » (AMIF)</p> <p>Zone géographique</p> <p>Liechtenstein Suisse</p>	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/12/2018	Document préparatoire	COM(2018)0828 	
27/02/2019	Publication de la proposition législative	15783/2018	
15/07/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/11/2019	Vote en commission		
13/11/2019	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0025/2019	Résumé
17/12/2019	Décision du Parlement	T9-0088/2019	
17/12/2019	Résultat du vote au parlement		
20/01/2020	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
04/02/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		
20/02/2020	Fin de la procédure au Parlement		